

Mémoire de l'histoire de l'abolition de l'esclavage

Plusieurs communes du département ont choisi de mettre en lumière les personnes qui ont œuvré pour l'abolition de l'esclavage, sur leurs terres et au-delà des mers.

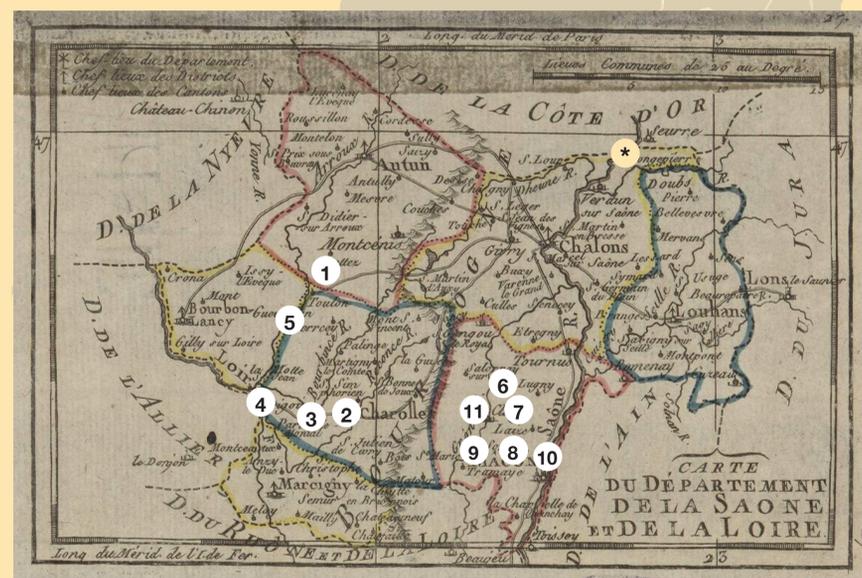
Conscients que l'ignorance et l'occultation d'événements historiques majeurs constituent un obstacle à la compréhension mutuelle, à la réconciliation et à la coopération entre les peuples, les maires de ces communes s'engagent dans des projets qui ont pour objectif de sensibiliser un large

public à l'histoire et à la recherche sur les traites, sur l'esclavage, sur son abolition, et aujourd'hui encore sur le racisme et ses effets délétères, par le dialogue et le tourisme mémoriel.

La Ville de Cluny rend hommage à Anne-Marie Javouhey qui a lutté pour la disparition de l'esclavage et dont le lien est fort avec Cluny, puisqu'en tant que supérieure générale, elle y a installé la maison mère de sa congrégation en 1812.



fig. 2
Portrait en pied d'Anne-Marie Javouhey, fait à Limoux en 1847 par Vincent Vidal. Huile sur toile, 105 cm x 81 cm. © Congrégation Saint-Joseph de Cluny, Couvent des Récollets, Cluny.



© Archives départementales de Saône-et-Loire

Un circuit touristique

Carte du département de Saône-et-Loire en 1795 marquée des villes où des hommes et des femmes se sont levés contre l'esclavage.

- Jean-Philippe Saclier (1743-1809) : **Toulon-sur-Arroux (1) Charolles (2)**
- Pierre Moreau (1620-1660) : **Paray-le-Monial (3)**
- Général Étienne Maynaud de Bisefranc de Lavaux (1751-1828) : **Digoin (4), Gênelard (5), Ameugny (7)**
- Alphonse Marie Louis de Prat de Lamartine (1791-1869) : **Cormatin (6), Milly Lamartine (8), Saint-Point (9), Mâcon (10), Cluny (11)**
- Anne-Marie Javouhey (1779-1851) : **Chamblanc, berceau de sa famille (*), Cluny (11)**



Fig. 1
Vue du jardin des Récollets en 1950. Pour Anne-Marie Javouhey, les signes de la volonté de Dieu se nichent dans les événements. Aussi, quand en 1812, elle apprend que le couvent des Récollets (des religieux franciscains réformés), acheté à la suite de la nationalisation des biens ecclésiastiques sous la Révolution, est remis en vente, elle le comprend comme la volonté divine de ramener à Cluny, un lieu à vocation religieuse. Le 29 mai 1812, son père, Balthazard, en fait l'acquisition. Longtemps maison mère de la congrégation et siège du noviciat, le couvent des Récollets accueille aujourd'hui les sœurs retraitées de la vie active ainsi qu'une école.

1. Une vocation née dans la Révolution

Anne Javouhey naît le 10 novembre 1779 près de Chamblanc. Elle grandit dans une famille aimante de paysans aisés. Son père, Balthazard, est une figure d'importance du village et de la paroisse. Pour cette enfant heureuse, la confiance en la vie et la foi en Dieu sont une seule et même chose. Comme beaucoup de paysans, les Javouhey accueillent bien la Révolution jusqu'au moment où celle-ci s'en prend aux fondements chrétiens de leur vie. Anne surtout entre en résistance, et dans cette dynamique, se sent appelée par Dieu. Dotée d'un tempérament très fort, elle entraîne ses trois sœurs dans son engagement.

En 1807, à Chalon-sur-Saône, elle devient mère Anne-Marie Javouhey, fondatrice d'une modeste association religieuse "Saint-Joseph", noyau de la future congrégation "Saint-Joseph de Cluny", du nom de la ville où elle installe sa maison-mère en 1812 (fig.1). Chacune de ses membres y fait vœu de "dévouement à l'éducation de la jeunesse".

2. A Paris, une éducatrice audacieuse

Au nom de la "sainte Volonté de Dieu", sa devise, Anne-Marie Javouhey agit et circule hors du diocèse, au grand dam de son évêque. Fin 1815, elle subit les foudres de ses coreligionnaires à Paris quand elle adopte une méthode pédagogique inventée par des protestants, de surcroît anglais. La jugeant efficace, elle maintient le cap, est remarquée en haut lieu et se voit proposer d'envoyer des sœurs enseignantes et hospitalières dans les colonies. Bourbon (la Réunion) est la colonie où naît la première communauté outre-mer. La congrégation prend son essor missionnaire, devenant ainsi internationale (fig.2).

3. L'Afrique, un séjour inspirant (fig. 3)



Femme de terrain, elle se rend en Afrique en 1822, découvre à Dagana des paysans musulmans dont elle admire la piété. C'est là que pour la première fois, elle esquisse l'idée d'un village de paysans chrétiens. Ces deux années sont aussi celles où elle découvre la traite, interdite mais qui se poursuit clandestinement, et l'esclavage. Son ami, Jacques-François Roger (dit le baron Roger), gouverneur du Sénégal et abolitionniste de la première heure, nourrit sa propre réflexion en vue de l'émancipation. De retour à Paris en 1824, elle fonde un petit séminaire d'où sortiront trois prêtres africains.

Fig. 3 L'Afrique d'Anne-Marie Javouhey. Le voyage d'Anne-Marie Javouhey en Afrique est déterminant. C'est là que s'esquisse sa stratégie en vue de l'émancipation inspirée par les réalités qu'elle découvre : des paysans musulmans très pieux à Dagana, l'ancienne captivité de Gorée, des victimes de la traite clandestine libérées et évangélisées à Bathurst et à Freetown

4. En Guyane, fondation de la léproserie de l'Acarouany et du village de Mana (fig. 4)

Supérieure générale entreprenante, elle impressionne au ministère de la Marine et des Colonies qui lui confie la responsabilité d'un établissement colonial sur la Mana, en Guyane française. Elle y part en 1828, découvre les conditions de vie scandaleuses des esclaves lépreux relégués à l'île Royale, la plus grande des îles du Salut. À force d'obstination, elle obtient en 1833 leur transfert sur un site en surplomb de l'Acarouany, un affluent de la Mana. Cette nouvelle léproserie ne fermera qu'en 1979. Elle rentre en France en 1833. En septembre, le ministère de la Marine et des Colonies lui propose de lui confier une population africaine au statut singulier. Ce sont des victimes de la traite clandestine que la Marine royale a libérées puis, dans une grande hypocrisie, emmenées aux Antilles et en Guyane, l'administration coloniale manquant de main d'œuvre. Une loi, le 4 mars 1831, les a déclarées "libres" mais dans la foulée les a engagées pour sept ans. Le ministère a ses raisons de les confier à la religieuse. Le mouvement abolitionniste français reprend sous l'effet du vote de l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques, le 28 août 1833. Excluant d'en faire autant par crainte de ruiner les plantations, il suggère un essai de préparation de ces hommes et femmes, "par le travail et par les bonnes mœurs, à la liberté dont ils doivent bientôt jouir", manière sans le dire d'expérimenter un modèle de plantation coloniale avec des ouvriers agricoles salariés. Soutenue par Lamartine, Anne-Marie Javouhey accepte de diriger cet essai dans son établissement de la Mana.



Fig. 4 - Carte de la Guyane d'Anne-Marie Javouhey



Alphonse de Lamartine, un soutien de taille
Lamartine apporte son soutien à Anne-Marie Javouhey. Le 28 avril 1835, six jours après son célèbre discours à la Chambre « sur l'émancipation des esclaves », il lui écrit :
« Il m'est bien agréable, Madame, d'avoir à vous annoncer moi-même que votre intéressante affaire est terminée à votre satisfaction. [...] Je me réjouis, Madame, bien sincèrement de cette vie nouvelle qui s'ouvre pour une population si longtemps opprimée, et qui, par votre dévouement, va commencer une véritable régénération. Dieu bénit visiblement vos efforts, et fera prospérer, je n'en doute pas, votre généreuse entreprise. Je m'y associe de tous mes vœux, et vous prie d'agréer tous mes sentiments les plus respectueux.
M. de Lamartine. »

Au lieu d'une plantation coloniale, un village (fig. 5).

Mais dans le souvenir du Chamblanc de son enfance si heureuse, elle fonde avec ces hommes et femmes un village de paysans chrétiens qui travaillent pour eux-mêmes et non pour un maître. Ce village possède sa "maison commune" (ancêtre de la mairie), son église, son école où les filles sont instruites autant que les garçons, et un hôpital où les femmes accouchent dans des conditions bien meilleures qu'en France. Scolarisation et soins sont gratuits. À sa minuscule échelle, Mana esquisse le futur État Providence. Les autorités reconnaissent que les Mananais sont plus heureux que les esclaves de la colonie mais sont déçues car elles comptaient sur une plantation rentable.

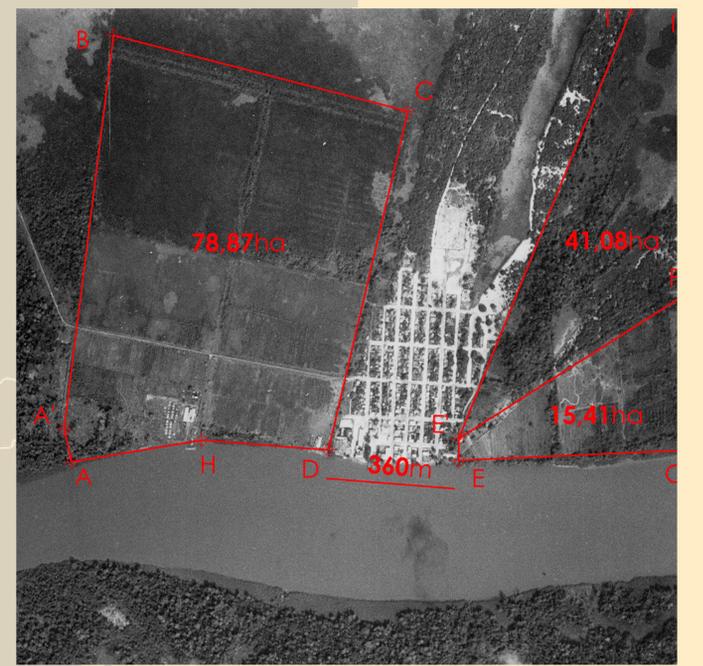


Fig. 5 - Photo de Mana vu d'avion en 1950 où les traces du premier Mana sont encore visibles. Les cultures sont destinées avant tout aux habitants. Le riz cultivé dans le "dessèchement Sud" de 80 ha (à gauche) drainé par les Mananais, et dont le surplus est vendu à Cayenne ; les fruits, légumes et canne à sucre dans le "Bati ma so" (à droite) de 15 ha qui appartient aux sœurs. Le bétail paissait non loin (savane de 40 ha environ). Les autres vivres (manioc, dachines, bananes...) sont produits en terres hautes un peu plus loin.

5. Le dernier combat (fig. 6)

De retour en France en 1843, Anne-Marie Javouhey doit faire face à l'évêque d'Autun, Mgr d'Héricourt, qui depuis sa nomination, n'a de cesse de vouloir la supplanter à la tête de sa congrégation en usant des moyens les plus bas. En 1845, une nouvelle intrigue la convainc qu'il n'y a pas d'autre solution que de quitter Cluny. Elle part, suivie de presque toutes ses novices et postulantes. Une pétition des habitants de la ville en faveur des sœurs contribue à faire reculer l'évêque. La congrégation "Saint-Joseph de Cluny" essaime dès lors sur tous les continents.

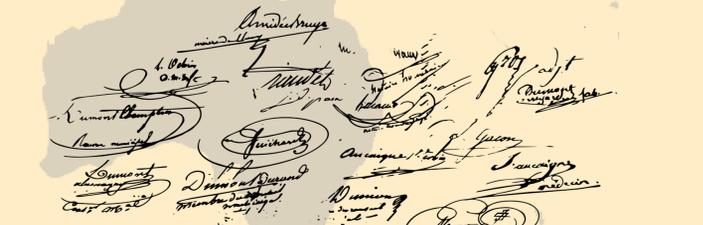
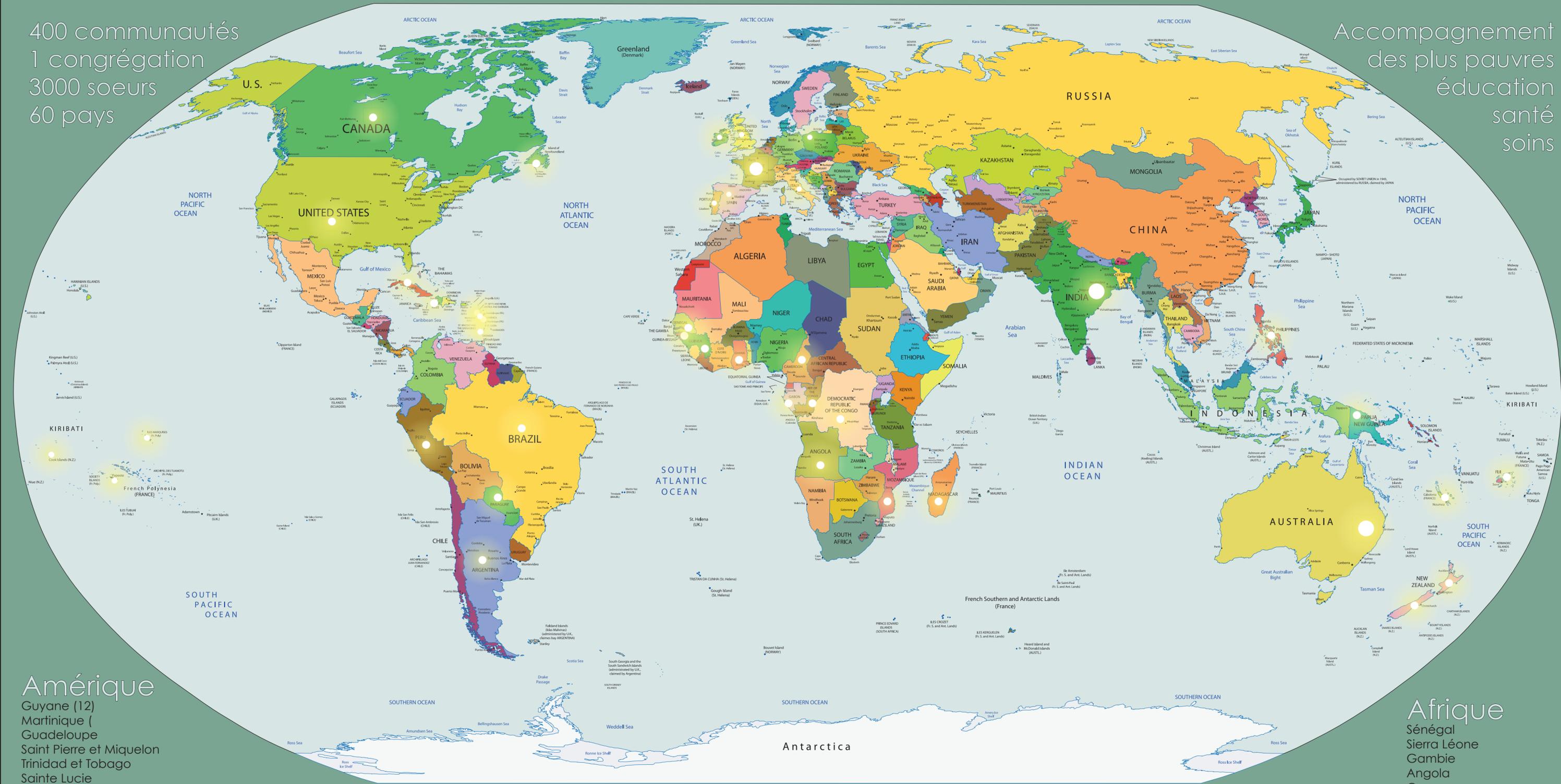


Fig. 6
Signatures de la pétition du maire de Cluny, Amédée Bruys, et de 14 autres notables de Cluny parmi lesquels son successeur Stanislas Aucaigne. Le maire était un républicain de gauche et son futur successeur, fourériste.

Saint Joseph de Cluny dans le Monde

400 communautés
1 congrégation
3000 soeurs
60 pays

Accompagnement
des plus pauvres
éducation
santé
soins



Amérique
Guyane (12)
Martinique ()
Guadeloupe
Saint Pierre et Miquelon
Trinidad et Tobago
Sainte Lucie
Saint Vincent
Haïti
Pérou
Grenade
Etats Unis
Canada
Brésil
Paraguay
La Dominique
Cuba
Argentine

Océanie
Tahiti
Marquises
Nouvelle-Calédonie
Fidji
Iles Cook
Raiates
Nouvelle-Zélande
Australie
Papouasie Nouvelle-Guinée

Asie - Inde
Pondichéry
West Bengal
Karaikal
Tiruchirappalli
Chennai

Dindigul
Tindivanam
Tirunelveli
Vasco de Gama
Verna

Hangalore
Salem
Yercaud
Darjeeling
Kalimpong

Océan Indien
La Réunion
Madagascar
Seychelles

Europe
France
Italie
Irlande
Portugal
Grande-Bretagne
Espagne
Suisse
Pologne

Afrique
Sénégal
Sierra Léone
Gambie
Angola
Congo
Mozambique
Guinée
Gabon
Ghana
Guinée Bissau
R.D. Congo
Cameroun
Tanzanie
Niger
Mali



Discours pour le 13 mai

Parce que l'esclavage d'hier, d'aujourd'hui et de demain constitue un crime, une abomination, que chacun, chacune d'entre nous, doit dénoncer et combattre quotidiennement,

Parce que le racisme, l'ostracisme, la barbarie, la domination, la violence et le mensonge avancent à marche forcée dans un monde contemporain troublé,

Parce que l'esclavage moderne est une terrifiante réalité qui hante les êtres et les civilisations d'ici et d'ailleurs,

Parce que nous souffrons toutes et tous des affres de notre histoire mondiale et que, si nous désirons offrir à nos enfants un monde plus juste et apaisé, nous devons impérativement reconnaître nos erreurs et soigner les plaies que nous avons causées,

Parce que la France se doit de reconnaître sa responsabilité passée afin de pouvoir lutter activement contre ce crime,

Parce que les français dont les parents, les ami.e.s ont souffert, souffrent encore des conséquences de l'esclavagisme, ont besoin de cette reconnaissance pour construire leur avenir et celui de leurs descendants,

Parce qu'ici même, nous avons le droit et même le devoir de perpétuer les valeurs si chères à Clunay, aux Clunisois, aux Clunisiens, de paix, de fraternité, d'accueil et d'hospitalité,

Pour tout cela, nous commémorons aujourd'hui l'abolition de l'esclavage avec lucidité, sans autoflagellation ni naïveté, les yeux grands ouverts et l'humanité solidement ancrée à l'âme.

De nombreuses personnes ont su trouver les mots avant nous, à commencer par Christiane Taubira qui lors du cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, célébré en 1998, met l'accent sur le « devoir de mémoire ». Ensuite, elle a défendu, à l'Assemblée nationale, son projet de loi visant à faire reconnaître « la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité ». Cette loi a été votée à l'unanimité des députés présents en mai 2001, il y a 22 ans. Voici quelques extraits de son discours :

« Le sujet dont nous nous emparons ici n'est pas un objet froid d'étude. Parce qu'il s'écoulera encore quelque temps avant que la paix et la sérénité ne viennent adoucir la blessure profonde qu'irrigue une émotivité inassouvie, parce qu'il peut être rude d'entendre décrire par le menu certains aspects de ce qui fut une tragédie longue et terrible (...).

Dès le début, l'entreprise fut marquée par la férocité. Quinze années ont suffi pour faire totalement disparaître d'Haïti ses premiers habitants, les Amérindiens. Alors qu'on en dénombrait 11 millions le long des Amériques en 1519, ils n'étaient plus que 2,5 millions à la fin du XVIe siècle. L'entreprise a été justifiée, comme relevant de la mission civilisatrice, visant à sauver des êtres sans âme, cherchant à assurer le rachat de certains. Elle était légitimée par la prétendue malédiction de Cham. ()

La traite et l'esclavage furent extrêmement violents. Les chiffres qui prétendent les résumer sont d'une extrême brutalité. La France apparaît comme la troisième puissance négrière européenne. Elle a donc pratiqué la traite, ce commerce, ce négoce, ce trafic dont les seuls mobiles sont l'or, l'argent, les épices. Elle a été impliquée après d'autres, avec d'autres, dans l'esclavage qui transforme l'homme en captif, qui en fait une bête de somme et la propriété d'un autre.

Rappelons que le code noir, qui a séjourné dans le droit français pendant près de deux siècles, stipule que l'esclave est un meuble et que l'esclave affranchi doit un respect singulier à ses anciens maîtres, aux veuves et aux enfants.

Quinze à trente millions de personnes, selon la large fourchette des historiens, femmes, enfants, hommes, ont subi la traite et l'esclavage et probablement, au bas mot, soixante-dix millions, si nous retenons l'estimation qui établit que, pour un esclave arrivé aux Amériques, quatre ou cinq ont péri dans les razzias, sur le trajet jusqu'à la côte, dans les maisons aux esclaves de Gorée, de Ouidah, de Zanzibar et pendant la traversée. ()

Nous sommes là pour dire que la traite et l'esclavage furent et sont un crime contre l'humanité ; que les textes juridiques ou ecclésiastiques qui les ont autorisés, organisés percutent la morale universelle ; qu'il est juste d'énoncer que c'est dans nos idéaux de justice, de fraternité, de solidarité, que nous puisons les raisons de dire que le crime doit être qualifié. Et inscrit dans la loi parce que la loi seule dira la parole solennelle au nom du peuple français.

Cette inscription dans la loi, cette parole forte, sans ambiguïté, cette parole officielle et durable constitue une réparation symbolique, la première et sans doute la plus puissante de toutes. Mais elle induit une réparation politique en prenant en considération les fondements inégalitaires des sociétés d'outre-mer liées à l'esclavage, notamment aux indemnisations en faveur des colons qui ont suivi l'abolition. Elle suppose également une réparation morale qui propulse en pleine lumière la chaîne de refus qui a été tissée par ceux qui ont résisté en Afrique, par les marrons qui ont conduit les formes de résistance dans toutes les colonies, par les villageois et les ouvriers français, par le combat politique et l'action des philosophes et des abolitionnistes. Elle suppose que cette réparation conjugue les efforts accomplis pour déraciner le racisme, pour dégager les racines des affrontements ethniques, pour affronter les injustices fabriquées. Elle suppose une réparation culturelle, notamment par la réhabilitation des lieux de mémoire.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous sommes là, devant cette stèle, qui sera le lieu de mémoire de cette lutte contre la traite et l'esclavage pour Cluny. Elle est idéalement située à proximité des établissements scolaires, où les enfants et jeunes passent régulièrement, et où ils pourront s'arrêter lire et comprendre ce passé, en lien avec l'action d'Anne Marie Javouhey.

Je vous demande une minute de silence...suivi du chant de Anne Marie et de Sometimes I Feel Like A Motherless Child/ci-dessous)

Paroles de la chanson Sometimes I Feel Like A Motherless Child

Sometimes I feel like a motherless child *3

A long way from home /A long way from my home

Believe me *8

A long way from my home

Sometimes I feel like my hopes are in vain, oh yeah

Sometimes I feel like my hopes are in vain, baby

Sometimes I feel like my hopes are in vain

No way to get home, no no

No way to get home

Believe me*8

No way to get home

Sometimes I feel like a motherless child, yeah

Sometimes I feel like a motherless child, won't someone help me now

Sometimes I feel like I'm almost gone

A long way from home/ A long way from my home

Believe me*8

A long way from my home

Sometimes I feel like a motherless child, tell me

Sometimes I feel like a motherless child

Sometimes I feel like a motherless child

A long way from home / A long way from my home

Believe me*8

A long way from my home / Believe me*4 /A long way from my home / Believe me*4 /A
long way from my home

13 Mai 2023

**Inauguration de la Route des Abolitions en Saône-et-Loire
Plaque commémorant la vie d'Anne-Marie Javouhey
Promenade du Fouettin, à Cluny**

Discours de Cluny de la Paix – Maison des Échevins

(David Prat) Bien chers tous,

Je vous remercie, au nom de l'association Cluny de la Paix – Maison des Échevins, de nous donner la parole en ce jour (solennel) de commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Comme vous le savez peut-être, notre association s'efforce de promouvoir la Paix et la culture, ici, à Cluny et c'est à ce titre que nous sommes là ce matin:

Nous avons, pour soutenir cet effort, des soutiens exceptionnels que nous trouvons en premier lieu, dans l'histoire : l'histoire de ce territoire, qui se dessine sous nos yeux ce matin, et dont il est bon de relever quelques aspects saillants:

- Plus de 1000 ans d'histoire avec l'Abbaye et cette belle devise des moines de Cluny qui résonne encore aujourd'hui, dans ces pierres silencieuses: PAX.
- un environnement préservé et favorable à l'épanouissement de la nature et des Hommes
- des personnalités qui ont marqué le territoire à travers les âges, par leurs œuvres ou les idées qu'ils ont défendues, à leur risques et périls parfois.
- une devise « La Paix passe par la rencontre », que nous tenons d'une autre Clunisoise chère à nos cœurs.

(Catherine Girbig) Pour maintenir vivante la flamme de la Paix, (dont nous savons bien, surtout depuis février 2022, qu'elle n'est pas une évidence), nous marquons tous les ans la journée internationale de la Paix, le 21 septembre. Chaque année, l'ONU propose une thématique qui nous engage jusqu'à l'année suivante. Cette année, le thème était : « Bâtir la Paix, Mettre fin au racisme »... Autant dire que la barre est haute et que la tâche est vaste. L'accueil à Cluny de réfugiés jetés sur les routes du monde par la recrudescence des conflits, des dictatures ou la dégradation du climat en est la preuve.

Charge à nous de trouver, chaque année, un partenaire, une action qui nous motive et nous permette de défendre nos valeurs.

Cette année, c'est avec la Municipalité que nous avons travaillé le plus étroitement : en publiant cette affiche que vous pourrez regarder tout à l'heure, et en répondant ensemble à l'invitation de Madame Chritine Mathos, qui nous proposait d'inscrire Cluny dans la « route des abolitions en Saône-et-Loire » en nous appuyant sur la figure d'Anne-Marie Javouhey.

(Hervé Loiselet) Je tiens à redire ici, que nous n'y serions pas arrivés sans le concours salutaire de

* Pascale Cornuel, qui s'est associée à ce projet avec ses compétences d'historienne (chevronnée), ses recherches rigoureuses qui nous donnent la possibilité de comprendre qui fut AMJ en son temps, quelle fut son audace et dans quel champs se situe son œuvre. A quel niveau a-t-elle personnellement réagi à l'abomination de l'esclavage ? Qui furent ses soutiens et à quelles forces a-t-elle dû s'opposer ?

* avec les sœurs de la Congrégation qui ont soutenu avec leur expérience et leur discrétion habituelle ce projet mettant à l'honneur leur fondatrice.

* des équipes municipales et de Frédérique Marbach qui ont fait preuve d'une très grande finesse et d'un certain courage pour se lancer.

(Marie Alice Loiseau)

Anne-Marie Javouhey, voilà bien une femme qui a su prendre des risques, et qui illustre par sa vie que « la Paix passe effectivement par la rencontre »... Elle a puisé son énergie dans ses origines paysannes, son ancrage à sa terre, elle a puisé son inspiration dans son âme, mue par une foi entreprenante en Dieu, une spiritualité qui a guidé ses pas :

Voilà une femme qui, bien qu'ayant une orthographe catastrophique a été à la rencontre des enfants marginaux, a fondé des écoles pour eux. Une femme qui a quitté sa Bourgogne natale pour Paris.

Catholique, elle a été à la rencontre de pédagogues anglais et protestants et a adopté leurs méthodes pour permettre à ces enfants de progresser ensemble.

Elle a été en Afrique, à la rencontre des populations musulmanes dont elle a admiré la piété

Elle a été en Guyane, à la rencontre des lépreux, à la rencontre des esclaves et a donné toute son énergie, jusqu'à l'épuisement pour selon ses mots « mettre l'homme debout », elle a été à la rencontre des ministres, des hommes d'état, des gouverneurs.

Aujourd'hui encore, son œuvre demeure, le nom de Cluny résonne - après le sien - aux quatre coins du monde avec les 2500 sœurs qui travaillent encore, plus de deux siècles après elle, dans les domaines de l'éducation et de la santé. Dans bien des contrées et dans le souvenir de nombreux élèves ou patients le souvenir de ces sœurs, inspire respect et admiration.

Aujourd'hui, en 2023, à l'époque des phrases courtes que l'on s'envoie parfois à la figure, par écrans interposés pour détruire des réputations ou encenser, où l'individualisme et le matérialisme nous éloignent les uns des autres et font naître d'autres formes d'esclavage, où les algorithmes nous renvoient toujours vers des courants de pensées proches des nôtres et nous coupent de la diversité des opinions, nous nous réjouissons de mettre à l'honneur Anne-Marie Javouhey qui a su dépasser les clivages et aller au-delà, partir à l'aventure, à la rencontre des autres et se consacrer pleinement à une cause qu'elle sentait juste.

(Nous nous réjouissons qu'un parcours touristique redise l'horreur de l'esclavage, mette à l'honneur les figures du département qui se sont levées contre les esclavagistes, les effets délétères du racisme, dans l'histoire, et les mettent à l'honneur... car nous avons besoin de modèles !)

Sachons aujourd'hui être attentifs à toutes les formes d'esclavage qui demeurent dans notre société de manière souvent sournoise.... Que ces figures, comme celle d'Anne-Marie Javouhey, inspire les collégiens et les lycéens qui passeront par là. Osons espérer qu'ils

trouvent en son souvenir, un inspiration pour aller de l'avant, pour aller vers l'autre,
dépasser les différences, soutenir..., réduire la distance : bâtir la Paix !
Pour conclure, je citerai un jeune poète local, Mathieu Clerc qui vient de publier un petit
recueil de poèmes et aphorisme... , Il en donnait lecture mardi dernier et m'a autorisé à le
citer.

Distance

Quand une distance est grande
Entre deux personnes
De par leurs vécus, leurs origines

Mais qu'ils choisissent de se lier
D'amour, d'amitié

Un pont majestueux se crée
À la grandeur de cette distance
À la hauteur de leurs différences

Je me souviens des bateaux qui partaient au pays de l'oncle Sam
 Avec des hommes , avec des femmes qui ne revenaient jamais
 Et puis mon tour est arrivé de suivre tous mes amis
 On est venu on m'a acheté pour aller en Virginie

Refrain

Oh oh oh on à pris ma vie
 Oh oh oh je n'ai plus de pays

2

Depuis le matin jusqu'au soir , je travaille aux cotonniers
 Avec mes frères les pauvres noirs , sans jamais me reposer
 Et puis quand la nuit est tombée sur la terre et dans nos coeurs
 Autour de nos feux allumés nous reprenons tous en chœur

Refrain

Oh oh oh on a pris ma vie
 Oh oh oh je n'ai plus de pays

3

Je ne reverrais jamais plus la rivière aux piroguiers
 Ni mon amour que j'ai perdu et qu'on m'a fait oublier
 Puisqu'il me faut refaire ma vie sur de nouveaux horizons
 Je montrerais que j'ai servi a notre libération

Refrain

Oh oh oh je revois ma vie
 hohoho je revois mon pays